

42 Mi

**Commissariat général aux questions juives  
Service du contrôle des administrateurs provisoires  
et Direction de l'aryanisation économique**

*Dates extrêmes* : 1941-1944.

*Importance matérielle* : 111 bobines.

*État du microfilm* : bon.

*Modalités d'entrée* : prêt pour microfilmage, 1949, 1955.

*Originaux* : Archives nationales (sous-série AJ/38).

*Instrument de recherche* : rép. num. dact., 5 p.

*Communication* : libre.

*Notice historique* :

Créé en mars 1941, le Commissariat général aux Questions juives (C.G.Q.J.) était chargé de préparer et de proposer au chef de l'État les mesures législatives concernant les Juifs, d'organiser la liquidation des biens juifs, de désigner les administrateurs séquestres et de contrôler leur activité.

La Direction de l'aryanisation économique, créée en août 1941, eut, à elle seule, plus d'importance que tous les autres services du Commissariat. Le terme d'aryanisation désigne les procédures mises en œuvre par les Allemands et le CGQJ pour « éliminer l'influence juive » de l'économie française par la vente à des propriétaires aryens ou par la liquidation des entreprises, des commerces et des immeubles appartenant à des personnes considérées comme juives. La principale tâche du CGQJ est donc l'aryanisation des biens juifs : plus de 60000 dossiers individuels d'aryanisation sont conservés dans ses archives.

Le Service du Contrôle des Administrateurs provisoires (S.C.A.P.), fut institué en décembre 1940 auprès du Ministère de la Production industrielle pour surveiller, au nom du gouvernement français, l'aryanisation des entreprises israélites demandée par les autorités occupantes en zone nord. Le SCAP fut rattaché au CGQJ en avril 1941 et réuni au Service de l'aryanisation économique en mai 1942.

*Présentation du contenu* :

42 Mi 1-20. Fichier alphabétique des administrateurs provisoires.

21-62. Fichier alphabétique des entreprises du département de la Seine.

63-69. Fichier alphabétique de la section V B (immobilier, département de la Seine).  
Classement par propriétaire.

70-75. Fichier des entreprises de province : zone occupée (classement par département et par ordre alphabétique).

- 76.85. Fichier des immeubles de province : zone occupée (classement par département et par ordre alphabétique).
86. Fichier des entreprises et des immeubles de province : zone non occupée (classement par ordre alphabétique).
- 87-105. Fichier des entreprises et des immeubles de province : zone non occupée (classement par ordre alphabétique).
- 106-111. Fichier topographique des immeubles du département de la Seine (classement par nom de rue, sans distinction entre Paris et la banlieue).

*Bibliographie :*

- Chabord (Marie-Thérèse) et Pouëssel (Jean), *Inventaire des Archives du commissariat général aux questions juives et du Service de restitution des biens des victimes des lois et mesures de spoliation*, Paris, Archives nationales, 1998.
- Piketty (Caroline) et Dubois (Christophe), *Guide des recherches dans les archives des spoliations et des restitutions*, Paris, La Documentation française, 2002.
- « La spoliation des Juifs de France », fiche d'aide à la recherche n° 49.